

FOYER SOCIO-ÉDUCATIF (FSE)

Le Foyer socio-éducatif est une association au sein du collège gérée par des professeurs et des parents. Tous les élèves peuvent y adhérer moyennant une cotisation annuelle de 10 € par famille.

Cette année, l'association compte 251 adhérents.

Son budget lui permet de participer à la vie du collège et de financer en partie :

- les clubs (jeux, customisation, jardin, scientifique...);
- les sorties (musées, théâtre...);
- les voyages scolaires pour diminuer le montant de la participation financière des familles;
- l'achat de ballons pour la cour durant le temps de restauration.

Depuis 3 ans, pour le plaisir de nos jeunes lecteurs, le FSE, renouvelle ses dons financiers au CDI pour l'achat de livres, de mangas, de revues...

En cours d'année, une sortie au Laser Quest sera proposée sur le temps hors scolaire.

Les membres du bureau du FSE (M. Stoïkovitch, Jonathan et Mme Chupin) invitent les élèves à venir les voir pour leur soumettre leurs propositions d'activités.



PROJET SPORTIF en 5^{ème}

Cette année, les professeurs d'EPS organisent un séjour sportif plein air pour 48 élèves de niveau 5^{ème}.

Il aura lieu du 22 au 26 avril 2013 à Clécy dans le Calvados.

Il sera construit autour des activités suivantes :

- escalade
- tir à l'arc
- parcours aventure
- VTT
- canoë ou kayak
- descente de rivière
- course d'orientation
- une soirée bowling



Le coût total sera de 260 euros maximum. En cas de difficultés, le Fonds Social Collégien peut être sollicité.

Voici le site du centre où vous trouverez d'autres renseignements :

<http://www.centredepleinenature.com/>

Ce séjour ne pourra être accepté que pour des élèves ayant un comportement quotidien compatible avec une vie en collectivité.

PROJET EN 6^{ème} 4 : Pourquoi les carrés existent-ils ?

C'est une des questions auxquelles les élèves de 6^{ème} 4 s'approprient à répondre à l'aide d'un conte...

Ils travailleront avec Mmes Dugast et Derkaoui pour rédiger des contes mathématiques.

Puis, ils les proposeront aux élèves de Cm2 des écoles Lenôtre, Matisse et Prévert afin qu'ils les exploitent et les illustrent.

LES CONSEILS DE CLASSE APPROCHENT

Un questionnaire vous parviendra quelques jours avant le conseil de classe afin que vous puissiez nous transmettre vos questions ou remarques.

Votre représentant au conseil de classe en fera part à Madame Berton ou à Madame Blancard qui président les conseils de classe.

Les réponses seront consignées sur le compte-rendu qui vous sera remis en même temps que le bulletin trimestriel.

Prenez donc le temps de remplir le questionnaire et de nous le faire parvenir ; cet « outil » nous permet de vous représenter au mieux.

DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 OCTOBRE

Nous vous informons des tarifs qui seront exigés des familles dans le cas où leurs enfants dégraderaient ou perdraient du matériel :

Vaisselle cassée...

- verre : 0,5 €
- assiette : 1 €
- bol : 1 €
- coupelle : 1 €
- ramequin : 1 €



Matériel perdu ou dégradé...

- manuel scolaire dégradé : 9 €
- manuel scolaire perdu : 17 €
- livre du CDI perdu : 10 €
- remplacement du carnet de liaison : 6 €
- extincteur vidé ou percuté : 80 €

Discutez-en avec vos enfants !



REUNIONS PARENTS PROFESSEURS

Elles auront lieu mardi 18 décembre pour les classes de 5^{ème} et de 4^{ème} et le jeudi 20 décembre pour les classes de 6^{ème} et de 3^{ème}. Les bulletins scolaires seront remis à cette occasion par le professeur principal.

Une grille de rendez-vous vous sera proposée quelques jours avant, afin que vous puissiez signaler vos disponibilités et que le collège puisse organiser ces réunions dans l'intérêt de tous.

Pour nous contacter : Christine Cimper : 01 34 40 02 67 / christine.christine_cimper@bbox.fr ;

Marie-Pierre Manoury : mariepierre.manoury@aol.fr ; Maïté Le Brun : 01 34 64 77 63 / maite.lebrun@free.fr

Vous pouvez aussi lire FLASH INFOS Collège Le Parc en couleur sur le site du collège : www.clg-leparc-st-ouen.ac-versailles.fr rubrique « Parents d'élèves » ainsi que sur Pronote.